

François Zenner

Mise en valeur architecturale



avril 2015

# Commune de Huningue

*Étude coloristique aux abords de la Place Abbatucci  
(phase 2 : rue de la gare)*



- Ma sélection de données [2]
- Cartes IGN
  - 0 100%
  - Photographies aériennes
  - 0 100%



Suggestions Catalogue de données



## Avant propos

*Pour une cité, c'est un acte de courage que de s'occuper d'orchestrer la coloration de ses rues et d'oser toucher ainsi à un des prétendus derniers bastion de la liberté : la couleur !*

*Je pense, pour ma part, que des personnes bien conseillées sont plus libres de faire un choix.*

*C'est ce que nous avons pu constater après la phase opérationnelle de la première étude en échangeant à propos de nos pratiques et de nos souhaits.*

*Lors de nos rencontres avec les propriétaires et les services des bâtiments de France, nous avons eu des discussions fructueuses et positives qui nous ont permis d'affiner les choix tout en garantissant les orientations générales d'origine. J'espère ainsi que ceux qui ont profité de cette action seront nos meilleurs ambassadeurs pour la phase que nous présentons aujourd'hui.*

*Un cadre de vie harmonieux est propice au développement et au plaisir d'être ensemble. Cet enjeu est une affaire de civisme.*

*La couleur est énergie, onde, nourriture, objet de débat.*

*Mes vœux de réussite à Huningue.*

# Grandes lignes de l'étude, choix et arguments

## Perception du site

La rue de la gare est une rue de liaison entre la place Abatucci et la mairie. Ces deux derniers espaces sont très ouverts alors que la rue de la gare se présente en étranglement voire en entonnoir pour ceux qui viennent de l'ancienne gare vers le Rhin. C'est une artère commerçante qui offre une ambiance presque désuète où la plupart des devantures sont datées. Le temps semble s'être arrêté au début des années soixante-dix. Ce lien entre l'agréable parvis de la mairie et la place Abatucci rénovée est aujourd'hui disqualifié.

Des maladresses architecturales récentes, des variations d'échelle et des traitements de rez-de-chaussée contrastent avec des atouts comme par exemple la présence de beaux matériaux (des grès, des briques rouges et jaunes souvent côte à côte en paires) et quelques maisons années trente. La rue présente des disparités architecturales que la couleur peut résorber. La place de la gare est très végétalisée et préférera des couleurs franches ou complémentaires (impact végétal non visible sur les images hivernales de l'étude).

## Parti pris coloristique

La palette de teintes que je propose doit fonctionner et rester harmonieuse aussi bien sur des bâtiments des années trente que sur des bâtiments plus récents ainsi que sur des bâtiments du début du 20ème siècle. Cette palette s'inspire aussi des variations d'ensoleillement des bâtiments et de leurs orientations. L'ambiance sera parfaite en croisant et en réutilisant régulièrement et en alternance les teintes choisies et les contrastes. Les séquences de couleurs et le traitement des verticales et des horizontales entre les différents bâtiments doivent constituer un tissage homogène et harmonieux. Cet équilibre est mon souci constant.

La partie de la rue Abatucci située place de la gare regarde le nord et je préfère, pour cette raison, à cet endroit, éviter les teintes froides.

La gare, elle, regarde le sud et offre une perspective très intéressante lorsque l'on vient du Rhin, elle est aujourd'hui fade et gagnerait à être traitée de manière plus intimiste et plus structurée. Elle apparaît dans une perspective végétale comme un point de fuite.

L'ensemble des teintes brique et ocre que j'utilise se retrouve en fin de parcours sur le château d'eau, le bâtiment des services techniques et accompagne et annonce la couleur de la mairie.

Les remarques précédentes font partie d'un travail de décryptage général qui permet de constituer une palette juste assurant un décor subtil et singulier.

## Recommandations architecturales

De nombreux désordres identifiés en façade seront mentionnés afin de pouvoir y pallier lors de futures déclarations de travaux. Les devantures seraient pour la plupart à reconsidérer, à redessiner. Pour tous c'est un enjeu de développement qualifiant et esthétique.

Les enseignes sont souvent particulièrement parasites et nécessiteraient des discussions avec les intéressés qui la plupart du temps sont demandeurs de conseils et favorables à un traitement équitable.

## Interventions artistiques

Je propose trois mises en valeur architecturales (bâtiments D, Z et S). Il s'agit de pallier à la pauvreté de façades souvent hors d'échelle alors qu'elles ont de forts impacts visuels. L'essentiel est de les redimensionner et de les rendre attrayantes. Bien entendu il faut que ces créations artistiques délicates participent à l'harmonie générale. Ce type d'intervention étonne par la simplicité des moyens utilisés, l'importance de l'impact et le plaisir qu'elle procure.

## Présentation des planches

Des planches couleur, quinze bâtiments ou groupe de bâtiments avec référence des teintes choisies. Les parties exprimées en gris nous permettent de mieux percevoir les propositions. En accompagnement, les recommandations architecturales qui permettraient de parfaire l'opération. En médaillon, en haut à gauche, l'état actuel et un plan de situation.

La numérotation cadastrale n'étant pas évidente, j'ai opté pour des lettres identifiant les bâtiments et des nombres identifiant les groupes. C'est aussi un sens de visite.

Un nuancier plat est joint à chaque cahier et un seul nuancier général plus volumineux.

## Nuancier

J'ai choisi le nuancier de la marque KEIM pour être certain que les pigmentations soient minérales donc plus stables dans le temps (surtout s'il s'agit de dépenser de l'argent public !...).

Tout fabricant, de nos jours, est capable de contretyper ces teintes. Tout peintre ayant ses affinités commerciales pourra continuer à se fournir selon ses habitudes. Afin de vérifier la pertinence du choix de couleur, je demande toujours de faire un test d'au moins 1m<sup>2</sup> sur la façade concernée. C'est ainsi qu'on peut définitivement apprécier le rendu d'une teinte. A cette occasion, on aborde des notions plus techniques.



**Légende**

- Limite de commune
- Section cadastrale
- Bâtiment dur
- Bâtiment léger
- Réseau hydrographique
- Parcelle cadastrale
- domaine non cadastré



1:1 000

## Vue N° 1



### PRESCRIPTIONS COULEURS

### RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES

Néant

### SOUBASSEMENT

Continuité des façades

A



9304 - façades sombres



9314 - encadrements



9307 - façades claires et corniche de la tour

## Vue N° 2



### PRESCRIPTIONS COULEURS

**B**



**9554 - façade**



**9550 - piliers et corniche**



**RAL 6005 - ferronneries**



**9546 - cheminée et rez-de-chaussée**

### RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES

Néant

### SOUBASSEMENT

Continuité des façades

## Vue N° 3



### PRESCRIPTIONS COULEURS

**C**



**9096 - façades latérales  
et encadrements façade centrale**



**9268 - rez-de-chaussée et encadrements latéraux**



**9144 - façade centrale  
et fonds de loggias**

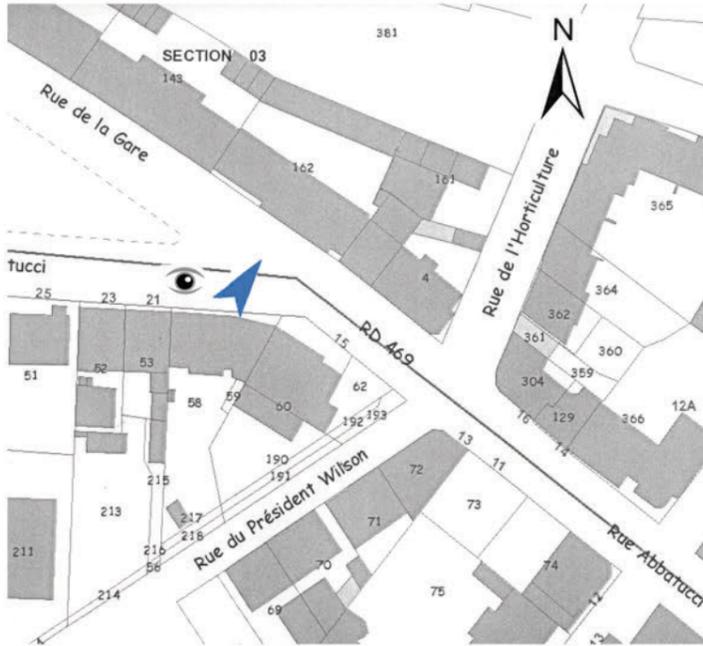
### RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES

Obtenir la dépose des occultants sur les balcons. Proposer en remplacement un produit verrier adapté.  
Dépose de toutes les enseignes provisoires comme caduques (Maclope, Villa Alea...).

### SOUBASSEMENT

Continuité du rez-de-chaussée

## Vue N° 4



### PRESCRIPTIONS COULEURS

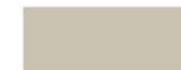
### RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES

Voir mise en valeur architecturale page suivante

### SOUBASSEMENT

De la couleur des encadrements

D



9531 - façade



9525 - encadrements

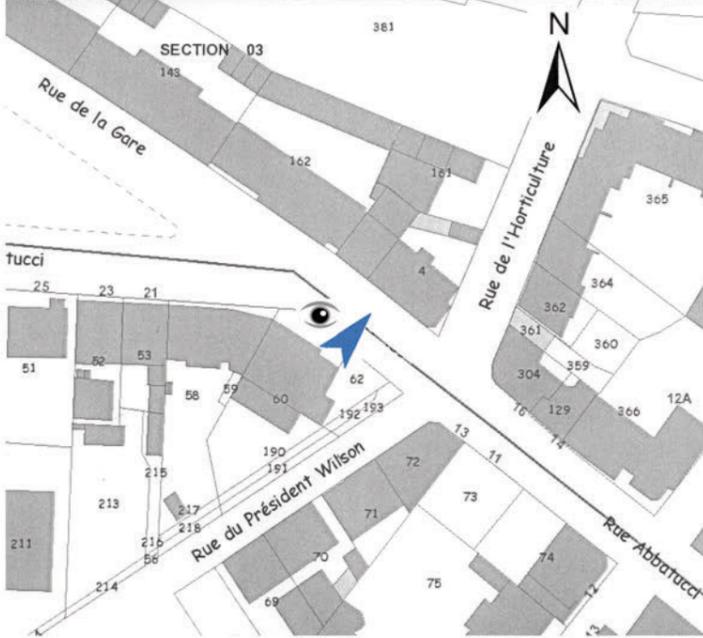
Vue N° 4 bis



#### PROPOSITION DE MISE EN VALEUR ARCHITECTURALE

Recalibrage du bâtiment par un séquençage vertical. Les parties hautes simulent un effet d'attique. On retrouve aussi une échelle qui correspond mieux à la rue. La teinte de brique rouge 9010 s'accorde très bien avec les végétaux de la place et reprend le thème de la couleur brique présente sur le site.

Le fond de façade pourrait ressembler à un blanc cassé ou un gris clair et le rez-de-chaussée complète la devanture de la Caisse d'Epargne avec une tonalité de gris moyen.



**PRESCRIPTIONS COULEURS**

**RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES**

**Bâtiment E** : briques lavées et rejointées  
Enseigne drapeau illisible à déposer. Store dégradé. Céramiques dégradées en soubassement.

**Bâtiment F** : Sérieux problèmes d'enseignes y compris sur les ouvrages d'art (feronneries) et une dizaine sur les étages non concernés par l'activité. Se poser la question de la présence ou de la conservation de vitrines et devantures saillantes sur le domaine public. Pour la devanture principale, emprise très forte des stores et enseignes. Proposition : dépose totale des enseignes des étages et prévision d'un totem en rez-de-chaussée sur lequel se trouveront les informations nécessaires. Aujourd'hui l'activité ou les activités exercées en rez-de-chaussée sont difficiles à identifier.

**SOUBASSEMENT**

Grès naturel ou ton grès pour le bâtiment E

**E**



**9294 - façade**



**9550 - sous-charpentes et corniches**

**F**



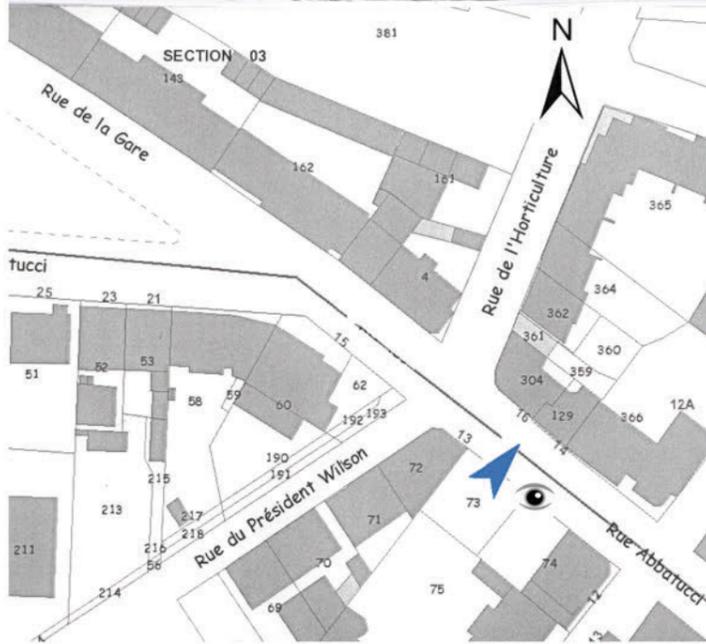
**9294 - façade centrale et encadrements latéraux**



**9089 - façades latérales**



**S 059 - encadrements façade centrale  
couleur grès**



**PRESCRIPTIONS COULEURS**

**RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES**

**Bâtiment G** : Revoir rez-de-chaussée et soubassement. La question des céramiques manquantes suppose une solution.

**Bâtiment H** : Profiter de la vacance pour reprendre la devanture dans son ensemble : chassis, vitrine et dépose de l'enseigne.

**SOUBASSEMENTS**

**Bâtiment G** : carreaux absents ou dégradés. Si l'ensemble des carreaux est déposé, prévoir l'utilisation de la teinte en continuité avec l'immeuble H.

**G**



**9057 - façade**



**9567 - oriel et encadrements**



**9564 - soubassement**

**H**



**9554 - façade**



**9567 - oriel, encadrements et porte**



**9564 - soubassement**



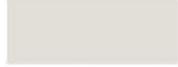
**PRESCRIPTIONS COULEURS**

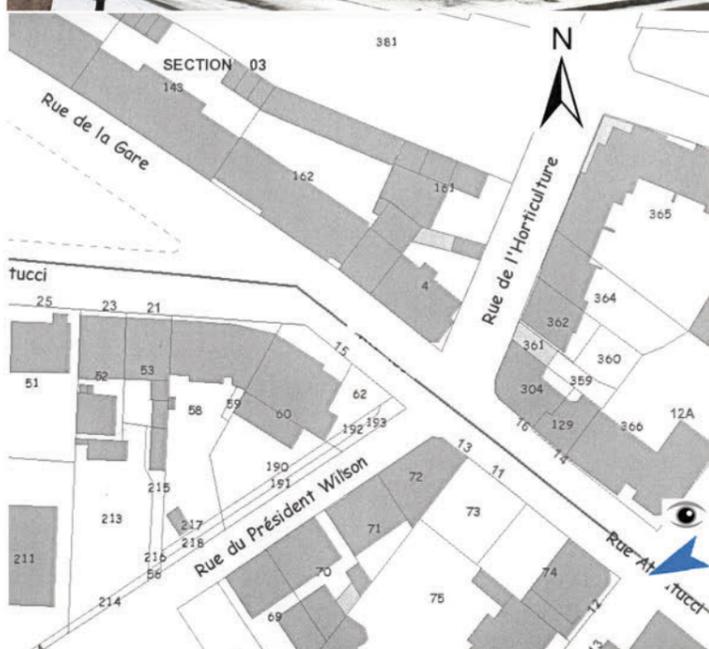
**RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES**

Ferronneries balcons de couleur blanche.

**SOUBASSEMENT**

Muret de la rampe d'accès à droite de couleur identique à celle du soubassement gauche existant.

- I  9073 - façade
-  9870 - balcons et lucarnes



#### PRESCRIPTIONS COULEURS

#### RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES

Pierres lavées et lasurées si besoin.

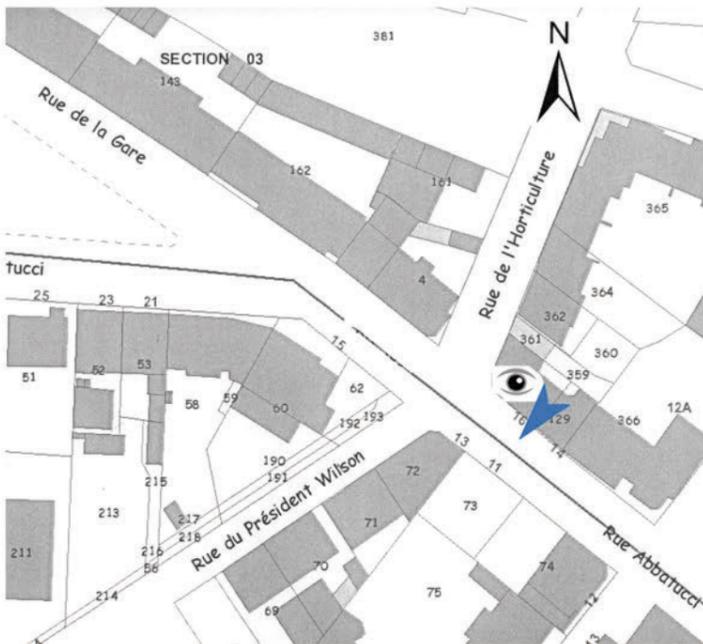
#### SOUBASSEMENT

Continuité des reliefs.

J'   
9529 - façade

J   
9084 - façade  
  
9154 - encadrements et reliefs

Vue N° 9

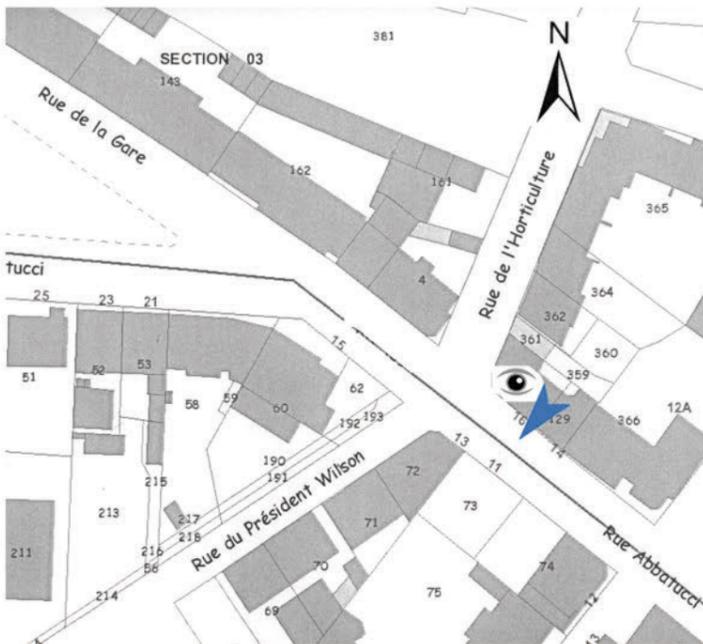


**PROPOSITION DE MISE EN VALEUR ARCHITECTURALE**

J'ai choisi de végétaliser cette façade pour la lier à l'arbre à feuilles caduques et aux haies persistantes du jardin. Nous gagnons dans la répartition des vides et des pleins. Clin d'oeil avec l'espace végétal de la place de la gare.

Vue N° 9

Vue N° 9 bis

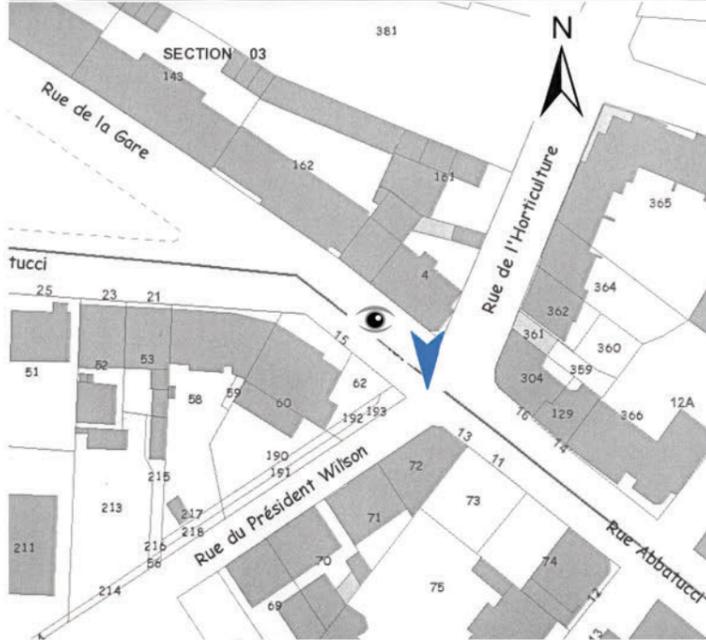


### PROPOSITION DE MISE EN VALEUR ARCHITECTURALE

J'ai choisi de végétaliser cette façade pour la lier à l'arbre à feuilles caduques et aux haies persistantes du jardin. Nous gagnons dans la répartition des vides et des pleins. Clin d'oeil avec l'espace végétal de la place de la gare.



Vue N° 9 bis



K



L



**PRESCRIPTIONS COULEURS**

**RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES**

**Bâtiment K :** Pierres naturelles du rez-de-chaussée à droite lavées ou peintes de la même couleur que les encadrements. Briques lavées et rejointées. Ferronnerie angle premier étage couleur RAL 7016. Devanture inadaptée au bâtiment, que faire ? Revoir les enseignes.

**Bâtiment L :** Reprise du rez-de-chaussée en lasure de teinte identique aux encadrements.

**SOUBASSEMENTS**

K



9870 - rez-de-chaussée et encadrements



RAL7016 - ferronneries

L

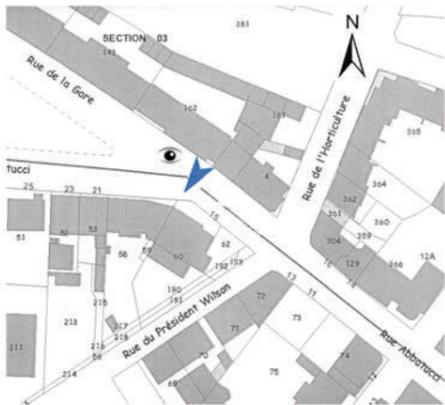


façade inchangée, en bon état



pierres lavées au rez-de-chaussée

Vue N° 11



**PRESCRIPTIONS COULEURS**

**RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES**

**Bâtiment M** : Surabondance de traitement opaque de vitrages, est-ce conforme ? (TLPE ?)

**Bâtiment N** : Devanture datée. Profiter de travaux de rénovation pour proposer une devanture plus conforme (dépose des pierres de parement, des lambris, des chassiss etc.). Revoir l'enseigne. Est-ce toujours une crêperie ?

**SOUBASSEMENTS**

**Bâtiment M** : lavage et traitement.  
**Bâtiment N** : néant

**M**



**9463 - façade**



**9471 bossages gauche**



**9870 - encadrements**

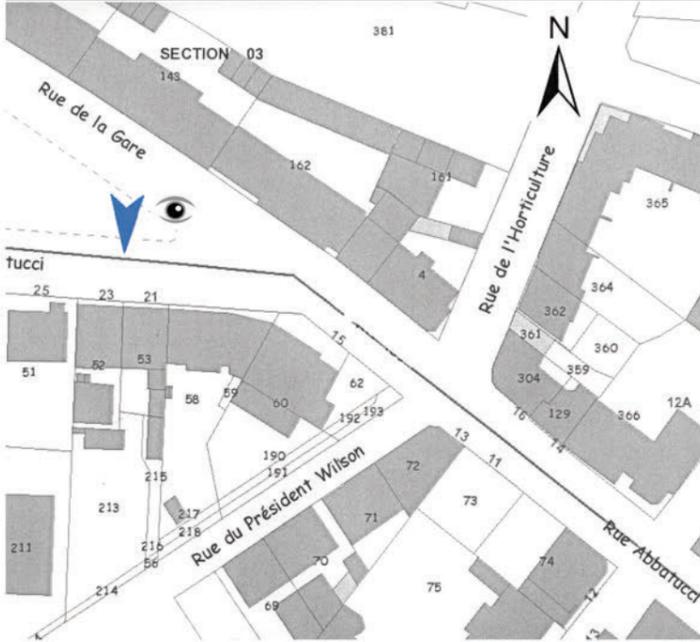
**N**



**9317 - façade**



**9307 - encadrements**



**PRESCRIPTIONS COULEURS**

**RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES**

**Bâtiment O** : Déposer la totalité de la devanture (chassis, porte, fausses pierres, casquette etc.), Reconfigurer la devanture en profitant de l'exemple de l'immeuble P.

**Bâtiment P** : Les enseignes et leur éclairage sont-elles toujours d'actualité ? Que faire des boîtes aux lettres ?

**SOUBASSEMENT**

Couleur 9307 pour le bâtiment P  
Couleur 9307 pour le bâtiment O si besoin

**O**   
**9090 - façade**

  
**9314 - encadrements**

**P**   
**9285 - façade**

  
**9314 - encadrements**

  
**9310 - bossages rez-de chaussée**

  
**9307 - soubassement**

## Vue N° 13



### PRESCRIPTIONS COULEURS

### RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES

Bâtiment Q : néant

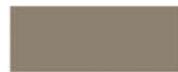
Bâtiment R : néant

### SOUBASSEMENTS

Bâtiment Q : grès naturel nettoyé.

Bâtiment R : Dépose de l'occultant du balcon. Ferronnerie noire.

Q



9283 - façade



9312 - encadrements

R



9210 - façade

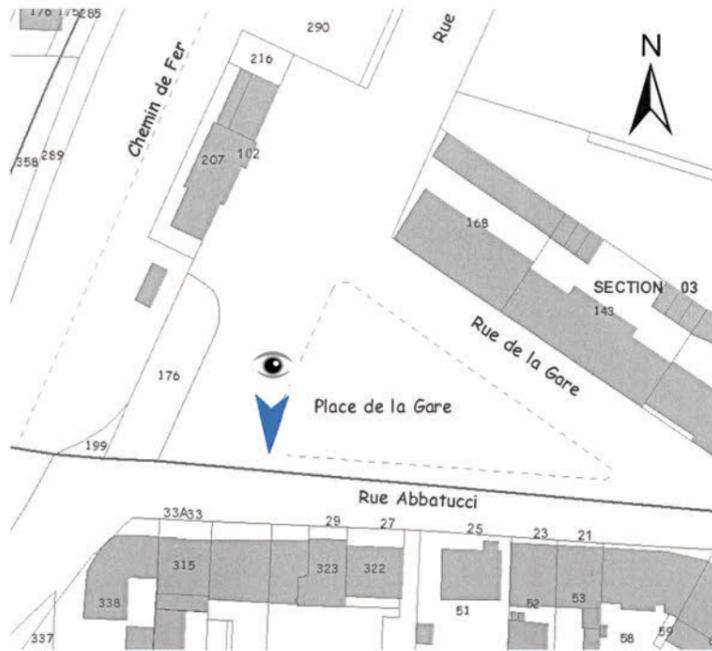


9317 - encadrements



9304 - soubassement

Vue N° 14



**PRESCRIPTIONS COULEURS**

**MISE EN VALEUR ARCHITECTURALE**

Voir étude avec variantes jointes à la suite

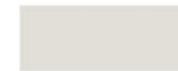
**S**



**9110 - parties 1 - 3**



**9268 - parties 2 - 4**



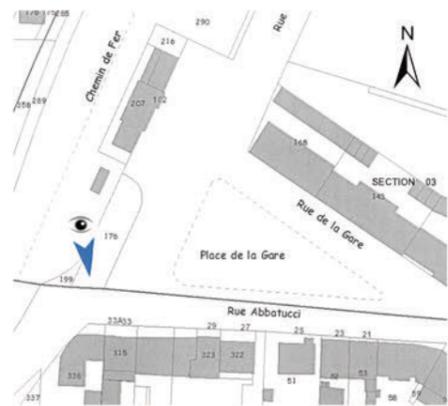
**9870 - fond de façade**



#### MISE EN VALEUR ARCHITECTURALE

En plus de la solution de la page 14, je propose des pistes qui permettent de redimensionner le bâtiment tout en le liant aux trames architecturales environnantes.

Les tendances couleurs choisies annoncent ce que nous trouvons plus loin dans le paysage : les bâtiments de la mairie et des services techniques.



**PRESCRIPTIONS COULEURS**

**RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES**

**Bâtiment T** : Dépose de l'enseigne lumineuse à remplacer par un produit plus élégant.

**Bâtiment U** : Problème de volets et de menuiseries à harmoniser.

**SOUBASSEMENTS**

**Bâtiment T** : Grès du rez-de-chaussée à nettoyer.  
**Bâtiment U** : Continuité du rez-de-chaussée.

**T**

9171 - pierres de façade

9166 - soubassement

**U**

9357 - façade

9307 - rez-de-chaussée, encadrements et corniches

N° de vue	Code bâtiments	Couleurs et numéros de référence dans le nuancier				
1	A	9304	9307	9314		
2	B	9554	9546	9550	RAL 6005	
3	C	9096	9144	9268		
4	D	9531	9525	9010		
5	E - F	9294	9550	S 059	9089	
6	G - H	9057	9567	9564	9554	
7	I	9073	9870			
8	J - J'	9084	9154	9529		
9	Z					
10	K - L	9870	RAL 7016			
11	M - N	9463	9471	9870	9317	9307
12	O - P	9090	9314	9285	9310	
13	Q - R	9283	9312	9210	9317	9304
14	S	9110	9268	9870		
15	T - U	9171	9166	9357	9307	



*François Zenner*

*www.francois-zenner-mva.com*

4 Impasse des Fleurs  
68420  
HUSSEREN LES CHATEAUX  
tel/fax 03 89 49 37 20  
fr.zenner@orange.fr

**François Zenner** - Mise en valeur architecturale